

# NOTICE DESCRIPTIVE DE SÉCURITÉ

Établissements recevant du public de 5<sup>e</sup> catégorie sans locaux à sommeil

Arrêté du 22 juin 1990

## Remarques préliminaires :

Cette notice de sécurité a été élaborée à votre attention concernant les dispositions essentielles de sécurité que vous devez prévoir suivant le classement de votre projet d'E.R.P.

Le présent document dont toutes les rubriques sont à renseigner doit être joint **OBLIGATOIREMENT** à tout projet concernant **les établissements de 5<sup>e</sup> catégorie sans locaux à sommeil**.

## AVANT-PROPOS

Le Code de la Construction et de l'Habitation (articles R.143-1 à R.143-47, R.182-2 et R.184-3) précise : « Constituent des Établissements Recevant du Public (E.R.P.) tous bâtiments, locaux ou enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconques, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur intervention, payantes ou non.

Sont considérées comme faisant partie du public toutes les personnes admises à quelque titre que ce soit, en plus du personnel. »

- Permis de construire
- P.C. modificatif

- Déclaration de travaux
- Autorisation de travaux

Nom de l'établissement :

Demandeur :

Adresse du projet :

Commune :

Référence (P.C. / D.T. / A.T.) n° :

Maître d'œuvre :

Maître d'ouvrage :

Organisme de contrôle :

## CLASSEMENT

Nature de l'activité

Effectif

Public

Personnel (non pris en compte pour le classement)

## CONSTRUCTION

Gros œuvre

Charpente

Toiture

Planchers

## ISOLEMENT PAR RAPPORT AUX TIERS (PE6)

## LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS (PE9)

## DÉGAGEMENTS (PE11)

## AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS (PE 13)

Revêtements des parois

	Nature	Réaction au feu
Plafonds		
Murs		
Planchers		

Gros mobilier, agencement principal (AM15 à AM19)

Autres

## DESENFUMAGE (PE14)

## PIUSSANCE DES INSTALLATIONS DE CUISSON OU DE RÉCHAUFFAGE (PE 15 À PE 19)

## ECLAIRAGE DE SECURITÉ (PE24)

## CHAUFFAGE – PRODUCTION D'EAU CHAUDE (PE 20)

Sources d'énergie – mode de stockage

Localisation (chaufferie et stockage)

Puissance totale exprimée en kW

## MOYENS DE SECOURS (PE 26-PE27)

### Moyens d'extinction

Défense extérieure contre l'incendie

Débit à préciser

Localisation sur le plan de situation

### Extincteurs, RIA, autres

- Système de Sécurité Incendie et Équipement d'alarme

- Moyens d'alerte

**Signature du Maître d'œuvre :**  
(faire précéder de la mention « Lu et approuvé »)

Date :

**Signature du Maître d'ouvrage :**  
(faire précéder de la mention « Lu et approuvé »)

Date :